



© Guy Grégoire - PN Cévennes

UN EXPLOITANT AGRICOLE
CÉVENOL MENANT SON
TROUPEAU LABELLISÉ
«AGNEAUX DE PARCOURS DU
PARC NATIONAL DES
CÉVENNES».

Biodiversité

Les filières courtes n'ont pas fait la preuve de leur efficacité

Qui dit « circuits courts », pense « qualité ». Qualité des produits ; qualité du territoire de production. Faut-il conclure que les circuits courts sont une solution pour une meilleure intégration de la biodiversité dans la production agricole ? Une réponse tranchée serait un peu hâtive. En effet, si les filières courtes agricoles ont un fort potentiel en ce qui concerne le développement durable, le lien « circuit court/agriculture durable/biodiversité » est encore à construire. Certes, le principe des circuits courts (diminution du nombre d'intermédiaires) participe à la reconstitution du lien entre consommation et production agricole. Cependant, moult expériences recueillies dans les parcs naturels régionaux montrent comment les objectifs et les enjeux de ces circuits se préoccupent, avant tout, de la valorisation économique d'une production locale. Ainsi, quand les parcs se lancent dans des démarches économiques en y intégrant, avec succès, d'autres aspects comme le maintien d'activités, du tissu social, du paysage, la promotion de l'identité du territoire, etc., il faut bien admettre que la plupart de ces actions visent avant tout la commercialisation. Peu font le lien avec des pratiques agricoles respectueuses du patrimoine naturel. Sur ce terrain se situe la marge de progrès à accomplir : en accompagnant les démarches de filières courtes collectives, vers une meilleure intégration nature/agriculture conforme à l'idée du consommateur. La marque « Produit du Parc naturel régional » est un outil qui permet cette connexion en imposant un cahier des charges sur la production agricole (voir l'exemple du Vercors). ■

MARION CHANDESRIIS, CÉCILE BIRARD - FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

>>> Mél:
mchandesris@parcs-naturels-
regionaux.tm.fr

>>> Parc naturel régional du Vercors

La marque « Parc viande bovine » : un bon plan pour le patrimoine



Les valeurs « territoire » et « environnement préservé » font partie des valeurs de la marque « Parc » définies au niveau national. Les éleveurs de bovins, viande du parc du Vercors, l'ont bien compris. Aussi, avec des artisans bouchers, ils ont, dès 1996, souhaité afficher leur appartenance à ce territoire. En mettant en avant leurs pratiques d'élevage extensives de montagne, à base d'herbe l'été et de foin l'hiver, ils ambitionnaient de se démarquer du marché national et international. Or, notamment parce que leurs pratiques contribuent au maintien de la qualité des paysages, le parc naturel régional du Vercors a accompagné les démarches de valorisation des produits et favorisé la transformation et la vente de pro-

Depuis sa création en 1970, le parc naturel régional du Vercors, travaille sur la valorisation des produits et patrimoines, en lien étroit avec l'association pour la promotion des agriculteurs du parc. Mais le patrimoine naturel y trouve-t-il vraiment son intérêt ?



VACHES DE LA MARQUE « PARC VIANDE BOVINE ».

© Association pour la promotion des agriculteurs du parc